



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Collège Louise Michel

C H A G N Y

1, ROUTE DE SAINT-LOUP - BP 29 - 71150 CHAGNY  
TÉL. 03 85 87 17 71 - FAX 03 85 87 08 22  
mail : 0710009z@ac-dijon.fr

## ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF EN COLLEGE CONVENTION DE PARTENARIAT

Entre :

*Le collège Louise Michel de Chagny*, représenté par Monsieur Christophe BOUDIAS, principal, en application de l'acte voté lors du conseil d'administration du 08 octobre 2021 et

*Monsieur Arnaud FINISTRE*, auteur, n° SIRET : 488 045 592 000 18

Il est convenu ce qui suit :

### **Article 1 :**

L'auteur s'engage à assurer dans le cadre de l'éducation aux médias et à l'information

- . la projection d'oeuvres photographiques originales
- . la présentation du métier de photojournalisme et du fonctionnement de la presse
- . la sensibilisation à la photo de presse et son rôle dans l'information au moyen de production photographiques personnelles.

Cet accompagnement sera dispensé dans les locaux du collège à l'attention de 5 classes de 4ème et 1 classe de 3ème au cours d'un séminaire de 12 heures sur 3 journées (dates à définir ultérieurement).

Le tarif est établi sur la base de 1 600.00 euros + 120.00 euros de frais de déplacements. Il est précisé qu'une contribution URSSAF est également à régler de l'ordre de 1%, soit 17.60 euros.

### **Article 2 :**

La responsabilité de l'établissement est engagée quant à la surveillance et au suivi des élèves.

**Article 3 :**

La prestation de l'auteur fera l'objet d'une facturation adressée à l'établissement et prise en charge par celui-ci par virement administratif à l'ordre de l'auteur (RIB joint).

**Article 4 :**

En cas de non respect par l'une ou l'autre partie des engagements respectifs inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre partie à l'expiration d'un délai de deux mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

Fait à Chagny, le .....

Signature du chef d'établissement  
Monsieur Christophe BOUDIAS

Signature de l'auteur  
Monsieur Arnaud FINISTRE